

paru dans : TOUT LYON

Un projet de carrière à Saint- Just-d'Avray

Le Conseil général du Rhône a acté la vente de 83 hectares de forêt départementale sur les communes de Saint-Just-d'Avray et Chambost-Allières (à l'ouest de la vallée d'Azergues, avant Lamure) au profit de l'entreprise Vicat, qui entend y implanter une carrière de 30 hectares à ciel ouvert. La société évalue actuellement si le gisement est réellement exploitable. Si c'est le cas, elle lancera ensuite la procédure adéquate. Et la procédure administrative d'autorisation est très longue pour ce genre d'initiative. Les études d'impact sur la faune et la flore, et les enquêtes publiques nécessitent huit à dix années. Une association s'est cependant déjà constituée pour combattre le projet et les nuisances qu'elle y voit : destruction de la faune, de la flore, du paysage, problème de poussières, de transports, de dépréciation touristique et économique... Elle organise une réunion publique le 26 juillet au soir dans la salle des fêtes de Chambost-Allières.

le 20 juillet 2013